



Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2011 Procès verbal

Le samedi 30 avril 2011 à 17h00, les membres de l'Association des Amis de Vaux-le-Vicomte dont le siège est à Vaux-le-Vicomte 77950 MAINCY France, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de l'association sur convocation écrite du président en date du 11 avril 2011.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Ascanio de Vogüé, président de l'association.

Il a été établi un registre des présences qui a été signé par les membres présents ainsi que par les représentants des membres non présents.

Il résulte de la feuille de présence que 372 membres sont présents ou régulièrement représentés (281 pouvoirs au conseil d'administration, 5 pouvoirs nominatifs et 86 adhérents présents). Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer. Le président ouvre la séance à 17h.

Monsieur Jean-Michel Rossignol est nommé scrutateur.

Le président met à la disposition de l'assemblée:

- un exemplaire des statuts et du règlement intérieur;
- un exemplaire de la lettre de convocation;
- le registre des présences;
- les pouvoirs.

Le président donne lecture du rapport moral pour l'exercice écoulé (ci-joint).

Aucune question n'étant posée, le président met aux voix le rapport présenté.

1^{ère} résolution : rapport moral

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport moral relatif à l'exercice 2010, approuve les opérations présentées dans ce rapport.

La première résolution est mise aux voix :

- aucune voix contre ;
- aucune abstention.

La première résolution est adoptée à l'unanimité.

La trésorière présente ensuite le rapport financier (comptes et bilan de l'exercice social clos le 31 décembre 2010, ci-joint). Aucune question n'étant posée, les 2^{ème} et 3^{ème} résolutions sont mises aux voix.

2^{ème} résolution : rapport financier et quitus

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier relatif à l'exercice 2010, approuve les comptes traduits et résumés dans ce rapport et donne quitus de sa gestion au conseil d'administration.

La deuxième résolution est mise aux voix :

- aucune voix contre ;
- aucune abstention.

La deuxième résolution est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} résolution : recettes excédentaires

L'assemblée générale décide de reporter au passif du bilan de l'exercice 2011 les recettes excédentaires de l'exercice 2010 s'élevant à 59.668,19 €, à la rubrique "report à nouveau".

La troisième résolution est mise aux voix :

- aucune voix contre ;
- aucune abstention.

La troisième résolution est adoptée à l'unanimité.

4^{ème} résolution : commissaires aux comptes

L'assemblée générale décide de nommer, pour un mandat de 6 années, à compter de l'exercice 2011 :

- *Monsieur Jean-Luc Houdard comme commissaire aux comptes titulaire ;*
- *Monsieur Gérard Malbert comme commissaire aux comptes suppléant ;*

La quatrième résolution est mise aux voix :

- aucune voix contre ;
- aucune abstention.

La quatrième résolution est adoptée à l'unanimité.

Puis il est procédé à l'élection d'un administrateur, en remplacement de Monsieur Hubert Heilbronn qui a atteint la limite d'âge fixée par les statuts.

5^{ème} résolution : élection d'un administrateur

Les adhérents ayant présenté leur candidature sont :

Alexandre de VOGÜE	Jacques LANNEFRANQUE
Daniel DELAHAIE	Sabine LAURENT
Ludovic LANIER	Jean-Pierre MOREAU
	Séverine PICARD

Monsieur Jean-Pierre Moreau prend la parole et annonce qu'il découvre sur la liste la candidature d'Alexandre de Vogüé qu'il considère plus légitime que la sienne, et décide en conséquence de retirer sa propre candidature.

La cinquième résolution est votée à bulletin secret entre les 6 candidats restants.

Monsieur Alexandre de Vogüé est élu à la majorité (2 votes nuls).

Questions diverses

Le président informe l'assemblée générale que le Conseil d'Etat n'a pas encore donné sa réponse quant à la demande de modification des statuts visant à permettre aux Amis de Vaux de financer des travaux de restauration, d'entretien et d'accessibilité du monument. Il propose néanmoins à l'assemblée générale de commencer à réfléchir aux types de projets que l'association devra soutenir et présente des exemples de travaux en attente de financement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Pascale Coffinet
Trésorière

Ascanio de Vogüé
Président